Annexe 2 : Fiche actions des acteurs :

La présente annexe synthétise l'ensemble des actions à entreprendre par les différents services ORSEC suivant les niveaux d'alerte et les zones impactées.

Cette liste n'est pas exhaustive. En effet, chaque service veille à accomplir également :

- ✔ Les missions qui lui sont dévolues dans le cadre des dispositions générales de l'ORSEC départementale
- ✔ Toute mission confiée par l'autorité préfectorale, directrice des opérations, dans chaque département

VIGILANCE RENFORCÉE

Action	Zone	Acteurs
ALERTER: services ORSEC (SDIS, GGD) + maires des communes impactées par le PPI	ZPI ZIS	BGLC
Établissements de santé et médico-sociaux	ZPI ZIS	ARS (SAMU en appui)
Établissements scolaires	ZPI ZIS	DSDEN (maire en appui)
Accueils collectifs de mineurs	ZPI ZIS	DDCS
Entreprises industrielles	ZPI ZIS	UD-DREAL
ACTIVER : PCS des communes impactées	ZPI ZIS	Maires
ORGANISER : Évacuation des salariés du barrage et les visiteurs	ZPI	EDF
Évacuation éventuelle des établissements de santé et	ZPI	ARS
médicaux-sociaux : • recenser les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque ;		ARS
 identifier les moyens de transports adaptés ; transporter les personnes identifiées vers les lieux 		SAMU (DDT en appui)
d'accueil.		SAMU
ANTICIPER: Activation de la CUMP		ARS / SAMU
PROPOSER : Mise en œuvre du PPI, du COD		BGLC
ASSURER: Communication sur l'événement		BCI

PRÉOCCUPATION SÉRIEUSE

Action	Zone	Acteurs		
ALERTER:	ZPI			
services ORSEC (SDIS, GGD) + maires des communes impactées par le PPI	ZIS	BGLC		
Établissements de santé et médico-sociaux	ZPI ZIS	ARS (SAMU en appuis)		
Établissements scolaires	ZPI ZIS	DSDEN (mairie en appui)		
Accueils collectifs de mineurs	ZPI ZIS	DDCS		
Entreprises industrielles	ZPI ZIS	UD-DREAL		
<u>ACTIVER</u> :		ARS / SAMU		
CUMP				
PROPOSER : Mise en œuvre du PPI et du COD		BGLC		
<u>ASSURER</u> : Communication sur l'événement		BCI		
Dans la ZPI				
Évacuation anticipée des établissements de santé et médicaux-sociaux : • recenser les lieux d'accueils adaptés en dehors de la zone de risque ; • identifier les moyens de transports adaptés ; • transporter les personnes identifiées vers les lieux d'accueil.		ARS SAMU (DDT en appui) SAMU		
Évacuation anticipée des écoles : • identifier les moyens de transports et les réquisitionner ; • évacuer vers le point de regroupement de la commune.		CD pour les transports scolaires IA et chefs d'établissements		
Évacuation anticipée des accueils collectifs de mineurs :		Organisateur / DDCS (maires et DDT en appui)		
Évacuation anticipée des personnes inscrites au registre des personnes vulnérables : • identifier les moyens de transports et les réquisitionner ; • évacuer vers le point de regroupement de la commune.		Maires (DDT en appui)		
Évacuation anticipée des autres populations : • autoévacuer vers le point de regroupement de la commune.		Maires		
Bouclage de la zone		GGD		
Activer les mesures du PCS				
Ouvrir un centre d'accueil et de regroupement (CARE)		Moissa		
Mobiliser une association de sécurité civile		Maires		
Assurer le ravitaillement des personnes regroupées				
Dans la ZIS				

Évacuation anticipée des établissements de santé et médicaux-sociaux :	ARS SAMU (DDT en appui) SAMU	
Après évacuation de la ZPI et des établissements de santé et médio	co-sociaux de la ZIS	
Évacuation des écoles :	CD pour les transports scolaires IA et chefs d'établissements	
Évacuation des accueils collectifs de mineurs : • identifier les moyens de transports et les réquisitionner ; • évacuer vers le point de regroupement de la commune.	Organisateur / DDCS (maires et DDT en appui)	
Évacuation des personnes inscrites au registre des personnes vulnérables : • identifier les moyens de transports et les réquisitionner ; • évacuer vers le point de regroupement de la commune.	Maires (DDT en appui)	
Évacuation des autres populations : • autoévacuer vers le point de regroupement de la commune.	Maires	
Bouclage de la zone	GGD	
Activer les mesures du PCS		
Ouvrir un centre d'accueil et de regroupement (CARE)	Maires	
Mobiliser une association de sécurité civile	Maires	
Assurer le ravitaillement des personnes regroupées		

PERIL IMMINENT

Appliquer l'ensemble des mesures prévues pour la préoccupation sérieuse et prévoir l'évacuation réflexe des services de secours et de sécurité de la **ZPI** puis de la **ZIS**.

ALERTER:	EDE
→ Population de la ZPI	EDF